

PEYRIAC-MINERVOIS

#27 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Numéro astreinte mairie : 06 47 39 64 16 - www.peyriac-minervois.fr



DROIT DE RÉPONSE SUITE À L'ARTICLE PARU DANS LA SEMAINE DU MINERVOIS

La municipalité de Peyriac-Minervois a souhaité un droit de réponse, quant à l'article paru dans le n° 1100 du jeudi 1^{er} avril concernant le projet d'aménagement de la rue Léo Lagrange.

« Réponse à un article partiel.

L'action municipale se fait toujours dans l'intérêt général. De ce fait, si l'on peut comprendre une revendication d'ordre privé et y répondre quand elle est justifiée, elle devient irrecevable dans le cas contraire. Ceci d'autant moins quand elle est soutenue par une présentation erronée.

Le principal argument avancé contre ces travaux étant que la nouvelle voie à sens unique ne permettra plus le stationnement des véhicules. Faut-il rappeler qu'il est interdit de stationner sur la voie actuelle à double sens par le code de la route (art R417-11 1). Il n'existe sur celle-ci aucune aire de stationnement comme dans toutes les rues adjacentes de ce secteur. Les propriétaires doivent rentrer leur voiture sur leur parcelle. En se déplaçant sur ce secteur, chacun peut constater que ceux-ci peuvent garer leurs véhicules sur leur terrain. Que font les autres propriétaires de cette zone ? ils rentrent tous les véhicules chez eux, mais... il faut ouvrir le portail !*

Dans l'article, il a été omis de préciser que la municipalité avait proposé d'acheter un terrain situé à mi-parcours de cette rue pour réaliser un parking de huit places. Et cela afin de permettre le stationnement des visiteurs. L'aménagement de cette voie, en sécurisant les piétons et les vélos répond à une demande forte des citoyens.

Enfin, il est bon de souligner que ce projet était en première place dans notre programme de campagne pour les dernières élections (un plan succinct était joint au descriptif). En raison du COVID nous n'avons pas pu organiser une réunion publique pour ces travaux comme nous l'avons toujours fait dans la mandature précédente avant chaque réalisation. »

RAPPEL ÉLECTIONS

Pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, nous vous rappelons que la carte d'identité est obligatoire pour voter.

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, le 19 mars, au monument aux morts, s'est faite en petit comité pour cause de covid 19. Notre maire a lu la lettre de Madame Geneviève Darrieussec, Ministre déléguée auprès de la Ministre des armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Cette lettre honore la mémoire des soldats tués en Algérie, entre 1954 et 1962. Après cette lecture, une gerbe a été déposée par Denise Gils et Marie-Paule Pibouleau, présidente de la FNACA.

TOUR DE FRANCE

La 13^e étape du Tour de France, Nîmes-Carcassonne, passera près des Tuileries d'Affiac le 9 juillet. La caravane passera vers 15h, le peloton suivra vers 16h30, avant de traverser Trausse Minervois, Caunes Minervois, villegly...

Arrivée du peloton à 17h15 à Carcassonne, bd Marcou.



AIDE POUR LA DÉCLARATION D'IMPÔTS

Un agent des Finances publiques sera présent en mairie le 11 mai pour vous aider dans la rédaction de votre déclaration d'impôts. Inscription dès à présent en mairie au 04 68 78 11 30.

QUI
a une idée, un projet
pour inventer le territoire de demain ?

Challengez votre projet
avec les étudiants du territoire
et remportez un accompagnement
personnalisé par le réseau

Date limite de candidature : 09.05.2021
d'infos : carcassonne-agglo.fr

APPEL À PROJETS,
OUVERT À TOUS
ASSOCIATIONS, CRÉATEURS,
JEUNES ENTREPRENEURS, ...

carcassonne
agglo

VIE MUNICIPALE

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

TRAVAUX

En ce début d'année les agents municipaux ont planté dix arbres dans le lotissement du 11 Novembre pour remplacer ceux qui étaient morts ou qui avaient été coupés. Ils n'ont pas été replantés aux mêmes emplacements afin de les éloigner de la rue. Lorsqu'ils atteindront l'âge adulte ils feront de l'ombre aux véhicules qui stationneront à proximité.

Les agents ont également réalisé la taille des haies des lauriers roses sur tout le village. Ils ont également élagué de nombreux arbres grâce à la nacelle. Ils ont dégagé particulièrement toutes les branches qui pouvaient causer des dégâts aux réseaux aériens de télécommunication et d'électricité. Il est rappelé qu'il est du devoir des propriétaires d'entretenir leur végétation afin que celle-ci ne puisse pas causer des dommages importants et créer des nuisances pour les usagers. Des sanctions financières importantes peuvent être appliquées

par les propriétaires des réseaux en cas de détériorations de leur biens.

Les agents techniques ont rebouché de nombreux trous dans les rues et chemins de la commune. Ils utilisent un appareil qui nous a été gracieusement prêté par la commune de Laure. Nous en profitons pour remercier nos voisins ainsi que nos agents pour ce travail qui améliore le quotidien des usagers de ces voies. Bien entendu le travail ne peut pas être parfait comme un goudronnage réalisé sur l'intégralité de la chaussée.

Nous avons mandaté la société Carcassonnaise CBTP pour peindre les bandes blanches sur la RD11. Bandes qui avaient été effacées suite au goudronnage réalisé par le Département. Une partie de la rue Jean Jaurès a été également rafraîchie. Des symboles 30 sont marqués au sol pour rappeler aux automobilistes que cette rue est limitée à 30km/h. Nous déplorons malheureusement l'incivilité de certains malgré ces rappels.



Le Christ de la boulangerie a été entièrement restauré. Le socle en pierre qui se délitait a été refait par la Mérinilloise du Bâtiment. Pour la partie ferronnerie c'est la Société ABL qui a réalisé la croix ainsi que le sablage et la peinture du Christ. Son état nécessitait un travail important de reprise. Le coût pour la municipalité de cette rénovation est de ht 7800 €.

Nous envisageons d'en faire de même pour celui du monument aux morts.



Depuis plusieurs années, il était question de procéder à la rénovation de la toiture de la salle Rambaud. C'est désormais le cas pour un coût de 37000 € ht. Il était temps !

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

VIELMAS Jean-Pierre 07/07/20

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

BUADES François, Adrien 26/06/20

DIDIER Émile, Julien 06/12/20

MAURETTE Raymond, Augustin 10/02/20

MAURO Elisabetta Vve SOUM 06/02/20

MIRAVET Rosa épouse SAURA 13/06/20

SICRE Paule, Henriette Vve TEISSEIRE 07/03/20

VILA Dominique, Jean 08/09/20

MARIAGES

CHAUMOND Nicky et REINARD Stessi, Gwénaëlle 14/02/20

DELABRE Lionel, Mickaël et De BOECK Annick, Aude, Valérie 10/10/20

LAINÉ Alain, Patrick, Lucas et GACHIGNAT Claire 17/10/20

LEFRANCQ Arnaud, Jean, Charles et ARNAUD Lorrie, G., G., J. 19/09/20

SALASCA Gérôme, François, R. et DOUANGSAVATH Élodie, K. 26/12/20

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

GALLAND VIEU 10/11/20

AVIS DE NAISSANCES HORS COMMUNE

DA COSTA ONDEDIEU Antonio, Ruiz, Bernard 03/02/20

FERNANDEZ Selena, Yvette 03/11/20

GALLAND Delian, Jean, Pierre 17/11/20

GANCHEVA Donka, Ganchova 26/07/20

NIETO Aaron, Richard, Pierre 20/08/20

AFFAIRES SOCIALES

– Des ateliers « Les douleurs » devraient être mis en place les jeudis 10/17 et 24 juin. les places seront limitées.

– Des ateliers « Habitat » (comment agencer son intérieur en toute sécurité) les 16 et 23 septembre.

Pour plus d'information se renseigner en mairie.

URBANISME

Extension du village : le Plan Local d'Urbanisme sera révisé par un groupe d'élus qui travaillera avec un cabinet d'étude et assisté par la DDTM.

RENCONTRE AVEC LE SOUS-PRÉFET

Une entrevue a eu lieu lundi 12 avril, en mairie, avec le sous-préfet afin de lister les aides financières que l'État était en mesure de nous apporter pour l'aménagement du village suivant la nature de nos investissements.



PANNEAU POCKET

Nous rappelons aux commerçants qu'ils peuvent informer les concitoyens de leurs fermetures exceptionnelles. Se rapprocher du secrétariat en mairie, pour la publication.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHAT

Depuis le 1^{er} janvier (décret du 18 décembre 2020), votre chat doit être identifiable au moyen d'une puce électronique ou par un tatouage. Le défaut d'identification de celui-ci est passible pour les propriétaires d'une amende jusqu'à 750 €.

UNE « JUSTICE DE PROXIMITÉ » À L'AMIABLE

Un mode alternatif de règlement des litiges se décentralise dans les villages : le conciliateur de justice.

Son intervention permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties ou plus.

Contact : Richard Revel au 06 67 97 12 71 ou par mail à revelrichard@orange.fr

« Mieux vaut un bon accord qu'un mauvais procès »

NOUVEAU COMMERCE

« Lissac Opticiens » est présent au centre commercial Carrefour. Bienvenue à eux. Coordonnées 04 68 79 81 59.

ACTI CITY

Acti City : QUESAQUO ? et pour qui ? Acti City, association d'éducation populaire, s'efforce de répondre aux multiples besoins et questions des jeunes. Portée par le Conseil Départemental de l'Aude, Acti City investit le territoire pour proposer au public (11-30 ans) la carte jeune, accessible sans conditions dans nos Hub, présents sur Carcassonne, Narbonne et sur l'ensemble de nos bases Acti City Connect.

La carte jeune

Depuis sa création en 1988, plusieurs centaines de milliers de jeunes se sont abonnés et ont profité des nombreux avantages qu'elle offre : réductions pouvant aller jusqu'à -90% (ciné, bowling, piscine, restaurants, patinoire, karting, stages de catamaran et de planche à voile, kayak, librairie, théâtre, spectacles, concerts...), la liste est longue : RDV sur notre site acticity.com rubrique guide d'embarquement.

Aujourd'hui près de 10 000 abonnés utilisent chaque année ce service qui facilite la découverte de nouveaux centres d'intérêts et en réduit considérablement le coût !

un espace d'exploration et d'inspiration

Au-delà de la carte jeune, Acti City pilote le réseau information jeunesse de l'Aude et le coordonne en tant que structure labellisée. En ce sens, plusieurs actions sont menées sur les thématiques de l'emploi, l'orientation (LAB 360), le logement, la mobilité, les jobs d'été...

Des services dématérialisés inédits 24h/24 !

Acti City propose en permanence des offres sport, culture, loisirs et bons plans grâce à ses services en ligne et anime une communauté numérique de plusieurs milliers de jeunes et de partenaires. La plateforme ACTI CITY IJ ONLINE, propose de poursuivre le lien en direct en visio pour répondre aux questions des jeunes sur les thématiques de l'orientation, de l'emploi, du logement, de la santé...

station acti city

Jobs d'été 2021

Prenez **TON CV**, ta lettre de motivation et ton entretien professionnel, on t'accompagne !

Etape 1: Je consulte mon CV sur www.com, ma lettre de motivation.

Etape 2: Si besoin, je m'inscrits à un rendez-vous individuel* (04.68.11.29.37, via notre plateforme acti city IJ ONLINE sur acticity.com ou par mail infojeunesaude@acticity.com)

Etape 3: Je suis prêt, j'ai les bons documents, je vais dans un HUB Acti city qui me communique ma clé d'accès aux offres consultables sur le site jobs.acticity.com

Etape 4: Je consulte régulièrement les offres mises à jour sur le site jobs.acticity.com (offres dans www.cri3.org / jeunes.aude.org)

**Une clé d'accès aux offres est nécessaire*

ACTI CITY IJ ONLINE

acti city IJ ONLINE

Pour échanger avec nos équipes en visio, nous vous proposons de vous connecter sur acticity.com service acti city IJ live.

Mail pour demander le lien en visio: infojeunesaude@acticity.com

infojeunes

VIENS NOUS RENCONTRER

STATION ACTI CITY

48 rue Antoine Marty
11000 CARCASSONNE
de 13h30 à 18h

HUB - Narbonne
13, Bd Gambetta
11100 NARBONNE
de 13h30 à 18h

Tel 04 68 11 29 37
Ou rendez-vous sur notre plateforme acti city IJ ONLINE via acticity.com

Pour prolonger votre exploration : acticity.com

INFO DERNIÈRE

Le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité recherche des animateurs/-trices diplômé(e)s BAFA, BAFD ou CAP Petite Enfance, mais aussi des personnes (adultes à partir de 18 ans) sans diplôme. Information : 04 68 72 89



PRÉSENTATION DU CONSEIL CITOYEN



INNOVATION

Mise en place du Conseil Citoyen :

Le conseil Citoyen est mis en place pour deux ans par la municipalité.

Il se compose de huit conseillers, tous bénévoles, ayant fait acte de candidature en octobre 2020.

Ils sont indépendants des institutions communales et des intérêts particuliers.

Ils fonctionnent en respectant une charte démocratique (disponible sur le site de la mairie).

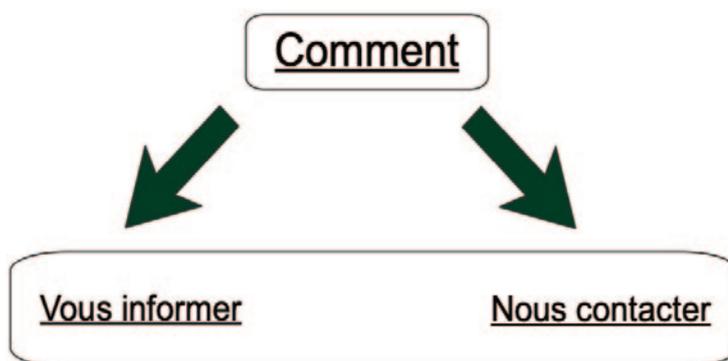
Son rôle est consultatif, le pouvoir décisionnel revient à la mairie.

Pourquoi :

Recueillir les idées constructives de tous les villageois.

Sa mission :

Donner des avis, faire des propositions sur des projets et les transmettre au conseil municipal.



Par...

- Panneau pocket
- Bulletin municipal
- Panneaux d'affichage
- Presse
- Site (mairie de Peyriac)

- Mail:
conseilcitoyenpeyriacminervois@gmail.com

- Boîte à idées
dans le hall de la Mairie